Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8570888
Centre d'intérêt: 130

Laroche, Léo.

Les indicateurs en éducation : concepts et illustrations / Léo Laroche : [pour la] Direction des politiques et de l'organisation scolaire, Ministère de l'éducation (Québec). -- [Québec] : La Direction, 1985. 75 p. : 9 graph. ; 28 cm.

Bibliogr.: p. 73-75. Glossaire: p. 59-60.

Descripteur(s): *Evaluation en éducation *Qualité de l'éducation *Rentabilité *Terminologie *Statistiques

Identificateur(s) de nom: *Stufflebeam, Daniel L

Identificateur(s) de sujet: *Indicateur

Lorsque l'on évoque les indicateurs comme statistiques utiles à la connaissance d'un système comme celui de l'éducation, plusieurs interrogations viennent à l'esprit. Pourquoi entend-on parler de plus en plus des indicateurs comme pouvant être utiles aux responsables de l'éducation? Quelle est l'origine de ce concept? Qu'entend-on précisément par indicateurs en éducation? A quoi servent-ils? Quelle méthodologie doit-on utiliser pour définir un bon système d'indicateurs? Quelles variables doit-on inclure dans un tel système? Comment rendre les données statistiques intéressantes? Voilà autant de questions abordées dans le document.

Le document comprend deux parties. Dans la première, l'auteur expose l'origine du concept, en fournit quelques définitions, décrit son utilité et indique la façon de mettre en place un système d'indicateurs: les standards à respecter, la sélection des variables, la présentation des données. La seconde partie présente des exemples d'indicateurs, en les situant par rapport aux quatre volets du modèle proposé par Daniel L. Stufflebeam (1980): le contexte, les ressources, les processus et les résultats.

Un indicateur en éducation est une mesure statistique qui permet d'observer le niveau et les variations dans le temps de l'atteinte d'un objectif prédéterminé à réaliser. Il s'agit là d'un instrument fort utile aux différents responsables d'un système d'éducation. Trop souvent, les données statistiques fournies aux décideurs sont volumineuses, obligeant ceux-ci à exécuter un long travail de synthèse. Un système d'indicateurs peut agir comme un "tableau de bord" et fournir des mesures de tendance utiles aux responsables qui pourront ensuite compléter cette information à l'aide de sources statistiques.

Type de document: r

EDUQ 8570888

LES INDICATEURS EN ÉDUCATION

concepts et illustrations

Léo Laroche
Direction des politiques et
de l'organisation scolaire
Ministère de l'Éducation (Québec)

Septembre 1985

EDUQ 8570888

LES INDICATEURS EN ÉDUCATION

concepts et illustrations

Léo Laroche
Direction des politiques et
de l'organisation scolaire
Ministère de l'Éducation (Québec)

Septembre 1985

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	1
LE CONCEPT D'INDICATEUR EN ÉDUCATION	3
Des questions préalables	3
L'origine du concept	4
Des définitions	4
L'utilité	5
La mise en place d'un système d'indicateurs	6
Les standards à respecter	7
La sélection des variables	8
La présentation des données	10
QUELQUES EXEMPLES D'INDICATEURS EN ÉDUCATION	11
Le contexte	11
Les ressources	12
Le processus	13
Les résultats	14
ANNEXES	19
Des définitions de l'indicateur social	21
Objets faisant partie de certains systèmes d'indicateurs en éducation	27
Typologie d'indicateurs sociaux	59
Quelques statistiques sur le système québécois d'éducation.	61
DOCUMENTS CONSULTÉS	73

AVANT PROPOS

Lorsque l'on évoque les indicateurs comme statistiques utiles à la connaissance d'un système comme celui de l'éducation, plusieurs interrogations viennent à l'esprit. En voici quelques-unes. Pourquoi entend-on parler de plus en plus des indicateurs comme pouvant être utiles aux responsables de l'éducation? Est-ce une "mode" qui aura une grande longévité? Quelle est l'origine de ce concept? Qu'entend-on précisément par indicateurs en éducation? Quelles en sont les principales caractéristiques? Existe-t-il plusieurs sortes d'indicateurs? A quoi servent les indicateurs? Quelle méthodologie doit-on utiliser pour définir un bon système d'indicateurs? Quelles variables doit-on inclure dans un tel système? Quelles sont les limites aux indicateurs? Comment rendre les données statistiques intéressantes? Voilà autant de questions qui seront abordées, incomplètement nous en convenons, dans le présent document.

Il convient de préciser immédiatement que la question des indicateurs est présente au ministère de l'Éducation du Québec depuis quelques années déjà. Plusieurs travaux sur l'évaluation en éducation ont été entrepris au fil des ans. C'est ainsi qu'un document ministériel L'évaluation dans le système éducatif; cadre général et perspectives de développement a été rendu public en octobre 1983; il propose la "fabrication d'indicateurs de performance", c'est à dire "l'élaboration d'un système cohérent d'information par lequel on pourra recueillir, conserver, traiter et diffuser les données nécessaires à la gestion administrative, financière et pédagogique" (page 128). Il est suggéré de traduire ces données en indicateurs d'intrants, de processus et de résultats qui serviront à évaluer le fonctionnement et le rendement des services et programmes du Ministère. Il est de plus retenu que "le Ministère poursuivra et intensifiera les travaux actuels visant

à créer un système cohérent d'information et à traduire les données en indicateurs de performance des activités ministérielles" (page 129). Suite à la publication de ce cadre général, des rencontres avec le personnel de plusieurs unités administratives du Ministère ont permis de préciser les besoins des différents gestionnaires en regard des données nécessaires à la réalisation de leurs activités. De plus un "Séminaire sur les indicateurs en éducation" a réuni au cours de l'année 1984 des personnes du Ministère plus particulièrement intéressées par cette question; il a ainsi été possible de dégager des consensus quant à la définition d'indicateurs en éducation et quant aux objets devant être retenus par un tel système afin de répondre aux voies d'orientation contenues dans le document ministériel sur l'évaluation, publié en octobre 1983.

LE CONCEPT D'INDICATEUR EN EDUCATION

Des questions préalables

Le système scolaire transmet-il aux élèves les connaissances, les habiletés et les attitudes qu'il s'est donné comme objectif de dispenser? Les élèves et les parents sont-ils satisfaits des services offerts par le système d'enseignement? Le système scolaire est-il accessible à tous selon leurs aptitudes? Quel est l'état des ressources financières en éducation? Le personnel enseignant est-il compétent?

Voilà autant de questions adressées périodiquement aux responsables de tout système d'éducation. Car le public comme les gestionnaires veulent connaître les résultats imputables au système scolaire. C'est ainsi que les responsables scolaires tiennent à savoir si les services éducatifs dispensés répondent bien aux aspirations de la population et aux besoins de la société. D'un autre côté, le public en général comme les agents oeuvrant dans les organismes scolaires sont de plus en plus intéressés à être renseignés sur les réalisations du système d'éducation; ils portent aussi leur attention sur ce qui reste à accomplir pour que les différents programmes éducatifs répondent encore mieux aux besoins des individus et à ceux d'une société en changement.

Ce contexte explique, en partie du moins, l'intérêt de plus en plus grand que l'on observe pour l'utilisation d'indicateurs comme outil d'information sur le système d'éducation. Un système d'indicateurs permet en effet de satisfaire plusieurs demandes des responsables scolaires et du public en général quant à la mesure de la qualité des services éducatifs dispensés; de plus, le mouvement pour la responsabilisation des gestionnaires (l'"accountability") exige, pour sa réalisation efficace, des instruments de connaissance de la situation et de son évolution dans le temps.

L'origine du concept

La notion d'indicateur tire son origine du domaine économique. On désirait connaître l'évolution de l'économie en se dotant de mesures permettant de cerner quantitativement cette évolution. Des domaines autres que l'économie ont dû être inclus afin d'être en mesure d'analyser non seulement le volet économique mais l'ensemble des phénomènes sociaux influençant le bien-être de la population. C'est ainsi qu'on a développé des indicateurs sociaux et certains modèles pour représenter la réalité sociale, comme le concept de "dossier social" qui se présente comme un ensemble de descriptions et de conclusions concernant l'état de la société, ces constats s'appuyant sur des statistiques tant quantitatives que qualitatives.

L'éducation constitue l'un des thèmes faisant partie d'un système d'inducateurs sociaux. Par ailleurs, il peut être utile de développer un ensemble d'indicateurs touchant plus spécifiquement le système scolaire. Les données faisant partie d'un tel système d'indicateurs sectoriels permettent de décrire le domaine scolaire et de rendre compte de la performance des politiques éducatives retenues; de telles statistiques peuvent ainsi, d'une part, favoriser la conduite d'études analytiques sur les changements qui se produisent et, d'autre part, contribuer à la planification des programmes éducatifs adaptés à la situation.

Des définitions

L'indicateur social a été défini par plusieurs auteurs ayant étudié ce concept; est reproduite, en annexe, une série de définitions répertoriées par Pierre Cliche dans son étude sur les indicateurs sociaux. Disons immédiatement que l'indicateur ne fournit pas nécessairement une appréciation précise de l'état ou de la nature de ce

qui est examiné; il présente plutôt quantitativement une image sommaire de ce qu'est le système étudié. Les statistiques fournies par un système d'indicateurs doivent par ailleurs permettre d'établir des comparaisons dans le temps ou entre systèmes poursuivant des objectifs semblables.

Ainsi, un indicateur social devrait avoir les caractéristiques suivantes: être une mesure statistique, c'est à dire comprendre des données factuelles et neutres qui décrivent sans porter de jugement de valeur; être en référence à une période de temps, afin de pouvoir observer l'état de variation avec des états antérieurs ou des états observés ailleurs; rendre compte d'une préoccupation sociale fondamentale qui se situe par rapport à un objectif ou un but à réaliser. Les indicateurs se présentent donc comme des mesures ponctuelles permettant de saisir l'état d'atteinte d'un objectif. Nous retenons la définition suivante de l'indicateur en éducation: **une mesure statistique qui permet d'observer le niveau et les variations dans le temps de l'atteinte d'un objectif prédéterminé à réaliser.**

Les indicateurs se situent par rapport à l'efficience et à l'efficacité du système. Ils doivent être en relation avec des valeurs, des objectifs poursuivis. Aussi, importe-t-il de bien identifier les objectifs du système pour être en mesure de choisir les statistiques permettant de juger de son efficacité.

L'utilité

L'indicateur se présente comme un instrument qui facilite l'analyse en fournissant des informations. Il fournit donc, d'une part, aux gestionnaires, aux décideurs et aux planificateurs, une base valable de réflexion et un appui technique pour la détermination de l'impact des programmes retenus et, d'autre part, donne au public, la

possibilité d'analyser les politiques retenues par l'État a partir de données pertinentes. De plus, les indicateurs facilitent l'observation tout au long du cheminement d'un programme d'activités et renseignent sur les décisions à prendre en cours et en fin d'un tel programme pour améliorer la procédure d'exécution des activités ou les résultats à atteindre. Enfin, les indicateurs mettent en évidence l'interdépendance de divers programmes.

Cliche (1975) rapporte deux fonctions principales à un système d'indicateurs: servir à la connaissance et servir à l'action. En regard de la connaissance, un système d'indicateurs décrit la réalité, permet de comparer, explique et enfin prévoit; du point de vue de l'action, l'indicateur se présente comme la mesure des extrants ou des intrants d'une politique par rapport aux objectifs affichés. En résumé, les indicateurs comme instrument d'information, permettent une description du système d'éducation; comme instrument d'action, ils peuvent faciliter la définition des buts et des priorités, l'examen de l'efficience, l'évaluation de l'efficacité des politiques et des programmes, et enfin, la planification du développement.

La mise en place d'un système d'indicateurs

Lors de la sélection des indicateurs rattachés à un programme d'activités, il importe de respecter certains préalables. Deux points majeurs sont à considérer: d'une part, se doter d'un ensemble de données facilement accessibles, uniformes, neutres et, d'autre part, s'appuyer sur une modélisation de ces données dans le but de bien mettre en évidence les liens qui existent entre les différentes composantes du système d'éducation. Ce modèle doit faire l'objet d'un consensus et se traduire par des objectifs mesurables.

Certains principes devraient être présents lors de l'élaboration d'un système d'indicateurs. Il est essentiel que les indicateurs sélectionnés soient en relation avec les politiques éducatives actuellement en vigueur; par ailleurs, ils devraient, autant que possible, être sensibles aux changements qui s'opéreront dans le système d'éducation. Afin d'être utiles, les indicateurs choisis devraient être facilement compréhensibles par leurs éventuels utilisateurs. Il serait enfin souhaitable que les indicateurs projetés proviennent de sources de données existantes dans le but d'en faciliter la mise en oeuvre.

Les standards à respecter

Au moment du choix des indicateurs, il importe d'avoir présent à l'esprit un certain nombre de standards d'excellence s'appliquant à toute entreprise d'évaluation: l'utilité, la faisabilité, la validité, la fidélité, la précision. Suivant les auteurs consultés, il est possible de constituer une liste plus ou moins longue des qualités auxquelles les indicateurs devraient se conformer. Billing (1980) ainsi que Copa et Salem (1982) suggèrent certains critères: significatifs, accessibles, reliés aux résultats, sensibles aux changements, reliés aux politiques.

Par définition, l'indicateur est un descripteur quantitatif. Il doit donc s'appuyer sur des statistiques fiables pour être en mesure de suivre la réalisation d'une activité et apprécier l'atteinte des résultats souhaités. Il faut donc qu'il soit quantifiable; pour réaliser cette condition, il est nécessaire de trouver des solutions satisfaisantes aux aspects suivants: a) la validité interne, b) l'agrégation des statistiques, c) la réduction des variables, d) l'interprétation des données et e) le choix de l'échelle de réponses.

Les indicateurs font souvent appel à des données échelonnées dans le temps afin d'analyser des tendances et des changements dans ces tendances. Le caractère périodique des indicateurs influence le moment choisi pour recueillir les mesures; ces moments doivent avoir un lien avec le genre de statistiques retenues et le type de résultats souhaités. Car, pour apprécier les tendances ou les changements, les indicateurs doivent tenir compte d'éléments qui sont susceptibles de se modifier dans le temps. Ceci met alors en cause les unités de mesure choisies. Pour que des données puissent être recueillies à titre d'indicateurs, elles doivent conserver une grande uniformité afin de retrouver le même type de données à chaque administration d'un questionnaire ou à chaque cueillette des statistiques compilées régulièrement. Autrement, les comparaisons deviennent impossibles à réaliser.

Ajoutons enfin que les indicateurs proposés doivent être intelligibles, c'est à dire faciles à interpréter pour leurs destinataires; il faut donc qu'ils soient assez simples pour être utilisés par le profane et le public en général.

La sélection des variables

Plusieurs auteurs présentent des listes de variables susceptibles de décrire de façon significative un système d'éducation (en annexe, l'on trouvera un certain nombre de ces listes d'indicateurs répertoriées dans la littérature spécialisée). Cliche (1975) note que le choix des variables à inclure dans un système d'indicateurs sociaux dépend du point de vue considéré; il en énumère quelques-uns:

- o Système basé sur les préoccupations sociales: les variables choisies ici sont en rapport à la fois avec le bien-être de la société et celui de l'individu; il s'agit de l'approche adoptée, entre autres, par l'OCDE.

- Indicateurs choisis par rapport aux fonctions collectives: un tel système comprend les activités hors marché exercées par l'État; certains pays comme la France ont opté pour cette façon de procéder.
- Statistiques considérant des populations-cibles: les indicateurs retenus permettent de comparer certaines populations entre elles afin de dégager des similitudes et des différences.
- Système d'indicateurs examinant la société dans son ensemble: un tel système retient les paramètres permettant d'étudier l'ensemble de la société.

Il est aussi possible d'identifier les domaines du système d'éducation à partir desquels différents indicateurs peuvent se rattacher: a) les éléments de l'environnement favorable au développement de la population scolaire; b) les éléments de soutien favorisant sa formation et c) les éléments décrivant les changements que l'on peut attribuer au système d'éducation.

Les différents indicateurs peuvent remplir plusieurs rôles. Certains auteurs établissent une typologie basée sur les fonctions confiées aux indicateurs: la typologie proposée par Cliche (1975) est reproduite en annexe.

D'autres classifient les indicateurs en utilisant un modèle d'évaluation comme celui de Stufflebeam; tel est le choix de l'Orégon (rapporté par Girard et Gingras, 1979), de Quesnel (1980) et en partie du ministère de l'Éducation de la Caroline du Sud (Mandeville, 1977). La proposition du système d'indicateurs en éducation contenue dans la deuxième partie de ce document s'appuie sur ce modèle de Stufflebeam considérant le contexte, les intrants, le processus et les extrants.

La présentation des données

Un autre point à considérer en regard d'un système d'indicateurs est la présentation des statistiques qu'il recueille. Comme nous le notions plus haut, il est essentiel que ces données soient facilement accessibles aux différents utilisateurs d'un tel système. La difficulté majeure rencontrée dans le choix des modalités de présentation des données statistiques réside dans le fait que nos interlocuteurs ont généralement des formations et des intérêts très variés. Voilà pourquoi, les données statistiques, souvent difficiles à comprendre au premier abord, ont avantage à être accompagnées d'illustrations graphiques susceptibles de mieux expliciter les aspects touchés par ces mesures.

QUELQUES EXEMPLES D'INDICATEURS EN ÉDUCATION

Comme nous le mentionnions précédemment, le modèle d'évaluation proposé par Daniel L. Stufflebeam et son équipe (1980) a guidé notre démarche dans le choix et l'agencement des variables retenues dans le système d'indicateurs présentement en élaboration au ministère de l'Éducation. Nous présenterons brièvement les variables sélectionnées tout en les situant par rapport aux quatre volets du modèle de Stufflebeam, c'est à dire: le contexte, les ressources, le processus et les résultats. Quelques exemples de statistiques se retrouvent en annexe.

Le contexte

Certaines données, même si elles ne décrivent pas spécifiquement le domaine scolaire, peuvent néanmoins être utiles pour situer des programmes d'activités éducatives. C'est ainsi que des variables rendant compte du contexte socio-économique sont susceptibles de fournir des explications au moment de l'analyse de différentes statistiques décrivant les ressources, le processus et les résultats. Trois mesures sont proposées pour rendre compte du contexte: le niveau économique, le chômage et l'aide sociale. Il est en effet possible de compiler, par région administrative, par territoire scolaire ou par territoire desservi par chaque école, des statistiques rendant compte du niveau économique des populations. Ces données proviennent des recensements fédéraux. En annexe, l'on présente cette variable en fonction des régions administratives scolaires. Les deux autres mesures retenues, le taux de chômage et la proportion de bénéficiaires d'aide sociale, permettent de compléter la connaissance du contexte. Les données sur ces variables sont fournies trimestriellement par le ministère de la Main d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Les ressources

L'examen de statistiques décrivant les ressources affectées au système scolaire sert à expliquer, en partie du moins, le degré d'atteinte des objectifs visés par les différents programmes mis en place. Les deux variables proposées pour rendre compte des ressources affectées à l'éducation sont l'effort financier et les caractéristiques du personnel oeuvrant dans les établissements d'enseignement.

Un système d'éducation doit disposer des ressources financières nécessaires à la réalisation de la mission qui lui est confiée. Les trois statistiques suivantes rendent compte de l'effort financier de l'État en éducation: a) la part du budget de l'État affectée à la mission éducative, b) la proportion du produit intérieur brut représentant les dépenses gouvernementales en éducation et c) le coût moyen par élève. Ces statistiques peuvent être produites annuellement permettant d'observer les constantes ou les changements quant aux ressources affectées à l'éducation au fil des années. A titre d'illustration, l'on trouvera en annexe les statistiques des cinq dernières années sur la part des dépenses gouvernementales affectée au ministère de l'Éducation. Lorsque c'est possible, la comparaison avec d'autres systèmes scolaires peut permettre de situer l'ampleur de cet effort financier pour l'éducation au Québec.

Le personnel oeuvrant dans les écoles constitue une ressource très importante. Sa compétence et son expérience professionnelle sont des éléments significatifs susceptibles d'affecter la qualité des services éducatifs. Deux catégories de personnel sont considérées: le personnel enseignant et le personnel de direction des écoles. Des statistiques apparaissent sur cette variable en annexe.

Le processus

La transformation des ressources disponibles en services éducatifs répondant aux besoins de la poulation scolaire et de la société s'opère dans les différents organismes scolaires responsables de l'atteinte des objectifs visés. L'examen de variables rendant compte de l'exécution des politiques éducatives adoptées est utile pour mieux situer les résultats attribuables au système d'éducation. Parmi les variables susceptibles de décrire le processus, le cheminement scolaire ainsi que la stabilité du personnel enseignant sont proposés.

Le cheminement des élèves est considéré sous les volets du retard et de l'abandon. Des renseignements sur le rythme de progression des élèves dans le système d'éducation peuvent en effet rendre compte de l'état de fonctionnement du système d'éducation. Il s'agit ici de l'examen de statistiques sur le retard scolaire des élèves. Par ailleurs, l'abandon scolaire prématuré ne laisse pas indifférents les responsables du système éducatif et du public en général qui y voient un élément significatif permettant l'étude du fonctionnement du système. Cet indicateur peut être compilé suivant deux techniques: l'étude du cheminement scolaire de générations d'élèves à partir d'une classe de référence (par exemple, la première secondaire) ou la compilation, par classe d'enseignement, des abandons scolaires sans diplôme d'une année scolaire donnée par rapport à la situation de l'année suivante (cette dernière statistique apparaît en annexe).

Plus haut, nous proposions d'inclure des donnés sur des caractéristiques du personnel enseignant qui est une ressource importante pour assurer des services éducatifs de qualité. Nous considérons aussi sa stabilité au sein d'une même école d'une année à l'autre comme indicateur favorisant la réalisation des objectifs poursuivis par le système d'éducation. Des renseignements actuellement disponibles

permettent de mesurer cette stabilité du personnel enseignant (en annexe, cette variable est présentée pour les quatre dernières années).

Les résultats

L'analyse des résultats attribuables au système d'éducation intéresse tant le public que les agents oeuvrant dans les différents organismes scolaires. Les trois variables suivantes peuvent fournir des indications sur les extrants attribuables au système scolaire: l'apprentissage, l'atteinte d'un diplôme et la satisfaction des usagers.

Le système scolaire poursuit comme objectif majeur l'acquisition, par les élèves, de connaissances, d'habilités et d'attitudes. La prise de décision par les responsables de l'éducation est grandement facilitée si l'on dispose en permanence de données fiables sur la progression des apprentissages; de plus, le public a le droit de connaître la performance d'un système éducatif qu'il contribue à maintenir. Le Québec étudie la possibilité de se doter d'un système d'évaluation de la situation des apprentissages (MÉSA) qui permettrait de suivre l'évolution des résultats éducatifs atteints par les élèves. Même si nous ne disposons pas encore d'un tel mécanisme, des taux d'échecs aux examens officiels du Ministère peuvent fournir certaines indications sur l'apprentissage des élèves; en annexe, l'on trouvera cette statistique pour les examens en mathématique de juin 1984.

Au terme de la fréquentation de l'enseignement obligatoire, les élèves aspirent à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. La proportion d'élèves obtenant un tel diplôme est donc une mesure statistique utile pour juger de la performance du système d'éducation. Cette variable peut actuellement être compilée à partir de deux sources complémentaires de données: du Bureau de Statistique Canada et de renseignements tirés du système québécois de la "Déclaration de la clientèle scolaire". La premièresource de données permet

d'établir des comparaisons sur cette question par rapport aux autres systèmes scolaires du Canada et en fonction de changements qui se sont produits dans le temps (en annexe, l'on trouvera cette statistique pour la période de 1971-1972 à 1981-1982). Quant au système "déclaration de la clientèle scolaire", il est possible d'examiner le cheminement scolaire de générations d'élèves en regard de la variable "atteinte d'un diplôme". Par ailleurs, il s'avère utile de connaître la situation de ces diplômés par rapport à la poursuite des études et par rapport au marché du travail. Pour cette dernière question, il s'agit là d'une donnée qui, mise en relation avec des statistiques d'ensemble sur le chômage, peut fournir des indications pertinentes aux différents responsables du système d'éducation. Nous pouvons utiliser ici, pour rendre compte de cette question, de renseignements recueillis annuellement, via l'enquête "Relance", auprès des sortants du secondaire. Cette source de renseignements permet d'examiner la situation des diplômés et des non diplômés en regard de cette question.

Les responsables du système d'éducation peuvent compter sur plusieurs sources pour connaître le degré d'atteinte des objectifs poursuivis. Les opinions exprimées par la population, sous forme de sondages sérieusement conduits, fournissent des éléments utiles à la saisie de sa satisfaction par rapport au système d'éducation. Un certain nombre de sondages sont administrés périodiquement au Québec; il y aurait sans doute lieu de systématiser l'opération afin d'assurer la cueillette de l'information susceptible de compléter un système québécois d'indicateurs en éducation. Nous pouvons déjà compter sur la cueillette annuelle d'informations sur les sortants du système scolaire via les "Relances"; des questions sur l'utilité des études suivies et sur la concordance études et marché du travail permettent d'avoir des indices de satisfaction des usagers quant aux services dispensés par le système d'éducation (se référer à l'annexe pour retrouver ces statistiques).

* * *

La liste d'indicateurs en éducation proposée ici devra être révisée à la lumière des statistiques recueillies et des liens qu'il sera alors possible d'établir. Il apparaîtra peut-être approprié de retrancher certaines variables et d'en ajouter d'autres. L'utilisation par les responsables scolaires des statistiques comprises dans un système d'indicateurs peut conduire à l'identification de nouveaux besoins en données sur l'un ou l'autre aspect du domaine scolaire. Il faut qu'un mécanisme de cueillette, de compilation et de diffusion de données soit assez souple pour être en mesure de répondre aux demandes de ses utilisateurs.

Notons enfin que notre propos a visé principalement le système national d'éducation. Il serait possible de définir un ensemble de variables susceptibles de décrire le monde scolaire au plan régional ou local. Il nous semble qu'il pourrait être utile au personnel d'un établissement d'enseignement de disposer de données rendant compte du fonctionnement et de la performance de son école. Il est déjà possible de compiler un certain nombre de statistiques en ce sens. Une expérimentation auprès d'utilisateurs-cibles permettra de confirmer s'il s'agit là d'un instrument utile aux responsables scolaires oeuvrant au plan local.

Ce bref survol des concepts reliés à la notion d'indicateurs en éducation nous permet d'affirmer qu'il peut s'agir là d'un instrument fort utile aux différents responsables d'un système d'éducation. Trop souvent, malheureusement, les données statistiques fournies aux décideurs sont volumineuses, obligeant ceux-ci à exécuter un long travail de synthèse de cette information. Un système d'indicateurs peut agir comme un "tableau de bord" et fournir des mesures de tendance utiles aux responsables qui pourront alors compléter ces statistiques à l'aide de sources déjà disponibles ou de résultats de recherches en éducation à être entreprises.

Il ne faut cependant pas considérer un système d'indicateurs comme un instrument susceptible de répondre à tous les besoins en information pour les responsables scolaires. Par ailleurs, il importe d'être prudent dans l'utilisation des indicateurs; seule la vérification empirique permet de dépister les indicateurs les plus significatifs. Il ne faudrait pas que les indicateurs sélectionnés deviennent l'unique expression des buts à atteindre par le système d'éducation; ce serait leur attribuer une finalité qu'ils n'ont pas.

ANNEXES

ANNEXE A

DES DÉFINITIONS D'INDICATEUR SOCIAL

DÉFINITIONS D'INDICATEUR SOCIAL (1)

1- «Les indicateurs sociaux sont un moyen par lequel une société peut affirmer où elle se trouve actuellement et où elle a été, et fournit une base d'anticipation plutôt que de prévision, en ce qui concerne notre évolution dans un certain nombre de domaines sensibles du bien-être social». (Bauer, 1966)

2- «Un indicateur social se définit comme étant l'expression chiffrée directe d'un phénomène quantifiable ou variable, dont l'évolution rend compte de celle d'un autre phénomène non quantifiable, mais que l'on veut chiffrer». (Rys, 1972)

3- «Un indicateur social se définit comme la définition opérationnelle ou partiel de la définition opérationnelle de l'un quelconque des concepts qui sont essentiels pour la formation d'un système d'information qui décrit le système social». (Carlisle, 1972)

4- «Les indicateurs sociaux sont un assortiment, une batterie d'information quantitatives ayant pour objet de représenter par des signes clairs l'état de la société en faisant ressortir les traits essentiels, de refléter les diversités et la complexité du développement social, de mesurer la quantité et la qualité des changements provoqués dans l'ordre social, la rationalité et l'efficacité des modèles d'intervention». (Larin, 1970)

5- «Un indicateur social est une mesure de phénomène sociaux, qui sont trans-économiques, mesure normative intégrée dans un système d'information cohérent». (Cazes, 1972)

---

(1) Cliche, Pierre, Indicateurs sociaux: conception et élaboration, août 1975, pages 23 à 27.

6- «Un indicateur social est une mesure chiffrée, exprimant de façon significative l'état passé, présent ou futur des multiples aspects d'un phénomène social qui fait communément l'objet de jugements purement qualitatifs». (Baudot, 1970)

7- «Un indicateur social est une statistique directement normative qui, en outre, s'insère dans un ensemble systématique de mesures relatives à la condition d'une société, mesures que l'on obtient par voie de classification, ou par voie d'agrégation, ou par l'utilisation combinée des deux méthodes». (Olson, 1967)

8- «Les indicateurs sociaux sont des données qui servent d'indices à l'état des aspects socialement importants de la société». (Biderman, 1966)

9- «Un indicateur social est une statistique sociale visant à mesurer les modifications du niveau de bien-être relatif à un aspect particulier d'une aspiration sociale, c'est-à-dire à une préoccupation sociale déterminée». (O.C.D.E., 1971)

10- «Les indicateurs sociaux sont des statistiques sociales reposant sur une base théorique préalable, interdépendante au sein d'un système, qui visent à mettre en lumière un certain nombre de rapport significatifs qui soient autant d'instruments de mesure, ou tout au moins de «clignotants», permettant la comparaison des effets d'une politique aux objectifs cherchés». (Andréani, 1974)

11- «Le terme indicateur social signifie l'enregistrement explicite (souvent une mesure quantitative) de phénomènes non économiques que l'on croit essentiels à la compréhension de la nature des problèmes sociaux et à la direction de la politique sociale». (Wood, 1974)

12- «Un indicateur social est une mesure qui fait partie d'un système cohérent de mesures socio-économiques et qui peut aider à poser un jugement global et équilibré sur les principaux aspects de la société». (Olson, 1969)

13- «Le terme indicateurs sociaux réfère à des statistiques sociales qui sont des composantes d'un modèle de système social ou d'une partie de celui-ci ou d'un processus s'y rattachant, qui peuvent être assemblées et analysées à différents moments et former des séries chronologiques et qui peuvent être agrégées ou désagrégées à des niveaux appropriés aux spécifications du modèle». (Land, 1972)

14- «Un indicateur social est une mesure qui est normalement employée pour décrire l'état d'un élément particulier, d'un facteur, qui fait partie d'un système interrelié complexe». (Perloff, 1969)

15- «Un indicateur social est une composante (paramètre ou variable) dans un modèle sociologique d'un système social ou d'une partie de celui-ci». Land, 1970)

16- «Les indicateurs sociaux devraient idéalement mesurer l'état et les changements à travers le temps, dans leurs principales dimensions ou aspects, de conditions sociales qui peuvent être jugées de façon normative, en tant que partie d'un ensemble global et interrelié de mesures semblables comprises dans un modèle social; leur compilation et leur usage devraient être reliés aux objectifs de la politique publique». (Smith, 1974)

17- «Un indicateur social peut être défini comme une grandeur chiffrée capable d'exprimer globalement une situation ou un phénomène existant et son évolution dans le temps en regard d'un objet déterminé susceptible d'une traduction également quantifiée». (Rapport final du groupe indicateurs sociaux, 1970)

18- «Un indicateur social est une mesure d'un phénomène social dont les variations indiquent si un problème particulier s'aggrave ou s'atténue par rapport à un objectif donné». (Katzman, 1968)

19- «Un indicateur social est la mesure statistique d'un concept ou d'une dimension d'un concept ou d'une partie de celle-ci, reposant sur une analyse théorique préalable et intégrée, qui sert à décrire l'état de la société et l'efficacité des politiques sociales». (Cliche, 1975)

ANNEXE B

OBJETS FAISANT PARTIE DE CERTAINS SYSTÈMES D'INDICATEURS EN ÉDUCATION

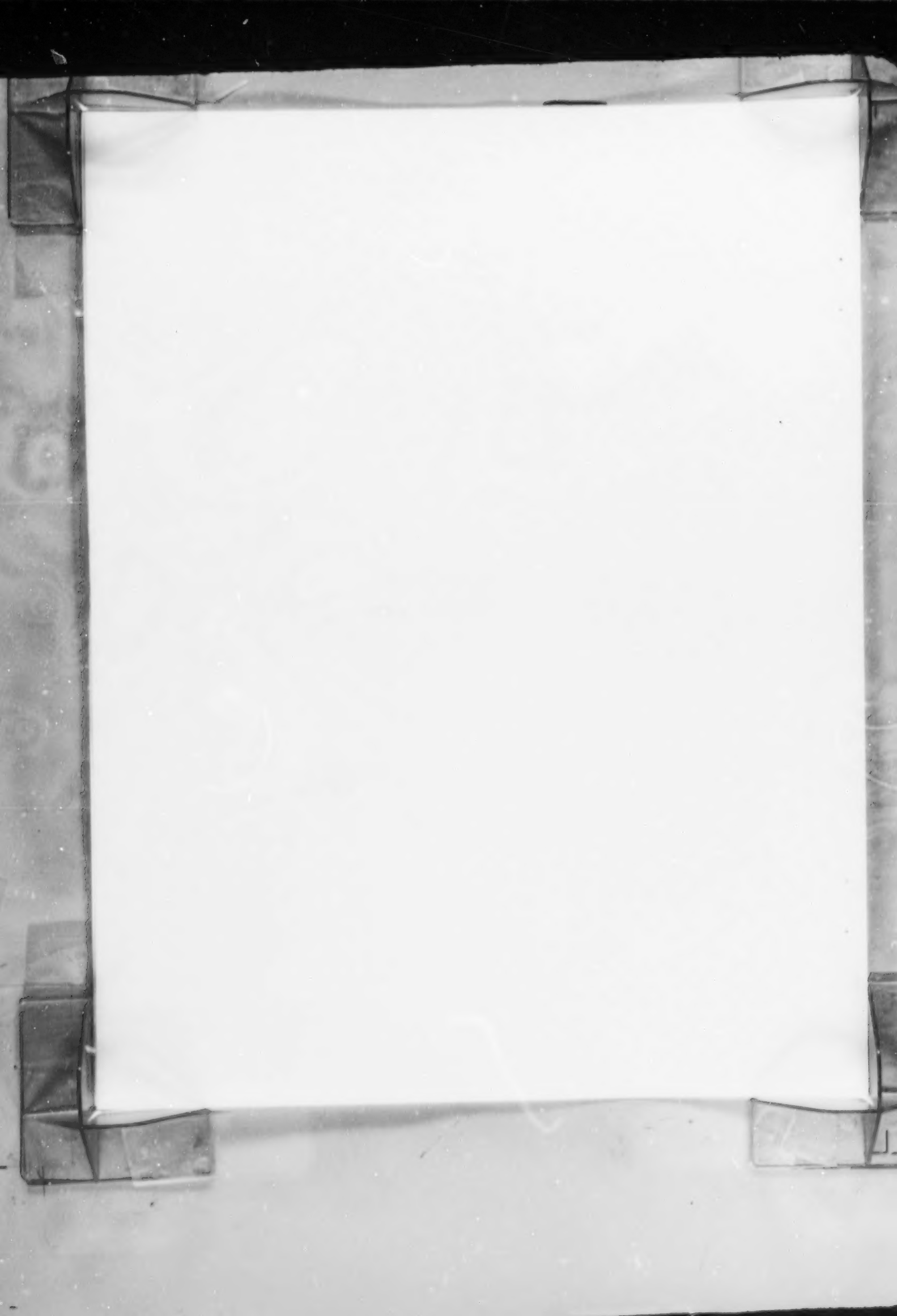

INDICATEURS D'ÉPANOUISSEMENT DE LA PERSONNALITÉ PAR L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES(1)

1- L'acquisition, l'entretien et le développement par chaque être humain des connaissances, compétences et valeurs nécessaires à l'épanouissement de sa personnalité et au futur exercice de ses responsabilités de citoyen.

- La proportion de la population (dans chaque cohorte) qui a acquis un niveau spécifié, mesuré sur une échelle spécifique, de connaissances, compétences et valeurs, de base ou complémentaires.

2- Les moyens organisés dont dispose l'individu pour acquérir, entretenir et développer les connaissances et les compétences nécessaires à l'épanouissement de sa personnalité et au futur exercice de ses responsabilités de citoyen et l'utilisation effective qu'il fait de ces moyens organisés.

- Enseignement régulier: durée moyenne, en années, des études faites par la population dans l'enseignement régulier.

- Éducation des adultes: pourcentage de la population totale ayant participé l'année précédente à des activités organisées, non régulières, de formation.

- Accessibilité physique: pourcentage de la population qui vit à une distance raisonnable convenue des différents types de moyens d'enseignement.

---

(1) O.C.D.E. Mesure du bien-être social, Paris, 1976.

- Accessibilité économique:

  Revenu disponible - don et bourses reçus
  - coût total de l'enseignement post-obligatoire

  Revenu disponible - dépenses nettes des ménages au titre de l'enseignement post-obligatoire.

3- La satisfaction éprouvée par l'individu au cours du processus d'éducation.

4- La préservation et l'enrichissement de l'héritage culturel, eu regard à sa contribution positive au bien-être des membres des divers groupes sociaux.

LISTE D'INDICATEURS DE RÉSULTATS DES SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT(1)

1- Transmission des connaissances théoriques et pratiques

1.1 Indices de réussites mesurant les connaissances concrètes, par âge et par sexe, par nombre d'années d'études, par type d'école, et compte tenu des caractéristiques sociales pertinentes.

1.2 Alphabétisme fonctionnel, par sexe et par âge.

1.3 Etendue du pouvoir réel et apparent des élèves.

1.4 Nombre d'heures passées à suivre des cours d'économie domestique, par niveau d'instruction et par sexe.

1.5 Affiliation à des associations de consommateurs par niveau d'instruction, et compte tenu d'autres facteurs.

1.6 Participation des adultes à l'enseignement.

1.7 Nombre d'heures pendant lesquelles les élèves de chaque année suivent des cours distincts d'après le sexe.

1.8 Dispersion des origines sociales par type d'école et par région.

---

(1) O.C.D.E., Un système d'indicateurs de l'enseignement visant à orienter les décisions des pouvoirs publics, Paris 1973.

2- L'enseignement et l'économie

2.1 Contribution à la croissance économique

2.1.1 Mesures qui appellent encore des recherches avant de pouvoir servir d'indicateurs:

- Contribution de l'enseignement à la production industrielle, ventilée par branche.

- Aptitude à utiliser au mieux les ressources que confèrent les divers types d'enseignement.

- Part des différences entre le revenu par habitant d'un pays donné et d'un pays de référence qui peut s'expliquer par des différences dans leur capital humain respectif.

2.1.2 Divers indicateurs de la qualité de la main-d'oeuvre.

2.2 Répartition judicieuse de la main-d'oeuvre

2.2.1 Taux de rendement et rapports coûts-bénéfices pour divers niveaux d'instruction et divers types d'enseignement correspondant à chaque niveau d'instruction.

2.2.2 Différences entre les gains par niveau d'instruction et par profession; classement des gains et du coût total.

2.2.3 Chômage et pénuries de main-d'oeuvre, ventilés par niveau d'instruction et par profession.

2.2.4 Répartition des nouveaux diplômés par niveau d'instruction et par profession.

2.2.5 Taux de migration de personnes ayant des niveaux d'instruction différents.

2.2.6 Ventilation de la main-d'oeuvre en fonction du niveau d'instruction dans des pays situés à des stades différents de développement.

2.2.7 Volume de la formation sur le tas, par profession et par branche d'activité.

2.2.8 Différences entre le niveau d'instruction des nouveaux diplômés pénétrant sur le marché du travail et le niveau moyen d'instruction de la population active.

2.2.9 Faculté d'adaptation du système d'enseignement.

2.2.10 Degré de retransmission de l'information du marché du travail au système d'enseignement.

3- L'égalité des chances

3.1 Les taux de scolarité à tous les niveaux et dans tous les niveaux d'enseignement, en fonction du sexe, de la race, du Q.I., de l'âge et de la catégorie sociale d'origine.

3.2 Les coefficients de transition (y compris l'entrée et la sortie) en fonction de la race, du Q.I., du sexe et de la catégorie sociale d'origine.

3.3 L'input monétaire par enfant, en fonction du sexe, de la race, de la catégorie sociale d'origine et de la région, à tous les niveaux d'enseignement.

3.4 La congruence culturelle entre les écoles et les enfants mesurée par le niveau d'instruction des enseignants.

3.5 Le niveau moyen d'instruction des parents.

3.6 La proportion des ressources d'enseignement consacrées spécialement aux groupes qui sont considérés comme défavorisés dans ce système (indice d'intérêt).

3.7 Les indices de réussite en fonction de l'origine sociale, de la race et du sexe, à tous les niveaux d'instruction.

3.8 La situation et les revenus en fonction des différents niveaux d'étude ou des indices de réussite scolaire, par âge, race et catégorie sociale des parents.

3.9 Les écarts des taux de rendement privés.

3.10 La répartition des subventions en fonction des revenus de la famille des étudiants.

4- Le système d'enseignement au service de l'individu

4.1 Le rapport du nombre des candidats au nombre de places, pour obtenir un taux de rendement privé équivalent à une idée préconçue de ce qu'est un avantage économique raisonnable que l'individu peut tirer de l'enseignement.

4.2 Le rapport du nombre de candidatures, compte tenu des candidatures multiples, au nombre de places disponibles dans les différents enseignements.

4.3 L'équivalent de (4.2), mais où le nombre de candidats serait remplacé par le nombre de personnes qui demanderaient différents types d'instruction dans un système complètement ouvert.

4.4 L'importance relative des dispositions prises en vue de satisfaire la demande des minorités.

4.5 La mesure de la rigidité des différentes filières scolaires.

4.6 Le rapport enseignant/étudiants dans les différents systèmes d'enseignement.

4.7 Le nombre d'heures consacrées aux conseils individuels.

5- L'éducation et la qualité de la vie

5.1 La santé

5.1.1 La contribution apportée par l'éducation à l'output de santé.

5.1.2 Mortalité réduite, ou prédisposition réduite, chez ceux qui ont suivi des campagnes de santé à l'école.

5.2 Le travail

5.2.1 Taux de participation de la population active par niveau d'instruction, contrôlant les autres facteurs sociaux.

5.3 Les loisirs

5.3.1 Les occupations culturelles par situation professionnelle, par sexe et par niveau d'instruction.

5.3.2 Proportion de gens qui continuent d'exercer une activité de loisir apprise à l'école.

5.4 La variété

5.4.1 Nombre de types distincts de cours et de sujets.

5.4.2 Portée, en termes de nombre de sujets, de l'éducation obligatoire.

5.4.3 Durée, en nombre d'années, de l'éducation obligatoire non sélective.

5.4.4 Nombre d'heures de cours, ou proportion des heures de cours consacrées à l'instruction individuelle ou à l'orientation.

5.5 La créativité

5.5.1 Importance attribuée aux examens comme aboutissement du programme d'études, mesurée par la proportion d'heures de cours consacrées aux sujets qui ne sont pas au programme des examens.

5.5.2 Proportion des notes accordées dans les épreuves aux travaux personnels.

5.6 Le contrôle de son propre destin

5.6.1 Mesure des actes de vandalisme commis sur le matériel scolaire.

5.6.2 Taux d'absentéisme scolaire.

5.7 L'aptitude à l'éducation

5.7.1 Proportion des adultes qui suivent volontairement les cours pour adultes, et notamment les cours qui n'appartiennent pas au domaine de la formation professionnelle.

5.7.2 Valeur du temps consacré à l'enseignement.

LISTE D'INDICATEURS MESURANT LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT(1)

A- Les indicateurs se rapportant au contexte:

1- composition raciale de la population scolaire;

2- pourcentage d'élèves recevant le repas du midi gratuitement ou à prix réduit;

3- revenus locaux par élève;

4- index de dispersion géographique.

B- Les indicateurs se rapportant aux intrants:

1- fréquentation scolaire;

2- conditions aux personnes handicapées;

3- inscription au préscolaire;

4- inscription des élèves par classe moyenne;

5- niveau de scolarité des enseignants;

6- niveau de scolarité des administrateurs scolaires;

7- expérience des enseignants;

---

(1) Mandeville, Garrett K. et autres, Indicators of Educational Quality 1975-76 Summary, South Carolina State Department of Education, 1977, pages 6 et 7.

8- qualification des enseignants;

9- salaire des enseignants;

10- salaire du personnel non enseignant;

11- taux de roulement du personnel enseignant;

12- dépenses par élève;

13- pourcentage du personnel affecté à l'administration centrale;

14- perception des taxes.

C- Les indicateurs se rapportant aux extrants:

1- résultats aux tests de connaissances en lecture, mathématique, langue, science, études sociales et habiletés de référence;

2- résultats aux tests d'attitude sur l'équilibre individuel et social;

3- taux d'abandons scolaires;

4- taux de placement des finissants en formation professionnelle;

5- inscription à l'enseignement post-secondaire.

THÈMES RETENUS COMME INDICATEURS DE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL(1)

1- Milieu d'éducation.

2- Méthodes d'enseignement.

3- Dossiers scolaires et communication des résultats scolaires.

4- Évaluation et diagnostic.

5- Qualifications, entraînement et développement du personnel.

6- Supervision et administration.

7- Intégration dans la classe régulière.

8- Programmes et services offerts.

---

(1) Brehman, George R. et autres, Special Education Indicators of Quality, Pennsylvania State Department of Education, 1976, page 4.

LISTE D'INDICATEURS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL(1)

1- Le programme de placement des finissants.

2- Le programme de consultation et d'orientation.

3- Les locaux.

4- La précision des objectifs.

5- Le programme de relance des diplômés.

6- La mise à jour continuelle du programme.

7- L'attention aux populations scolaires particulières (éducation spéciale, minorités,...).

8- L'évaluation continue du progrès des élèves.

9- L'attitude du personnel enseignant et son perfectionnement.

10- Le leadership administratif et le soutien au programme.

11- Les liens étroits avec le milieu.

---

(1) Utah State Office of Education, Generating Quality Indicators for 20 of Utah's Vocational Education Programs, 1981-82, 1982, pages 8 à 10.

LISTE D'INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION(1)

Indicateurs d'intrant

- Nombre d'enfants dans les garderies de jour et dans les maternelles.
- Nombre d'inscriptions à l'enseignement supérieur.
- Répartition des élèves et étudiants dans les divers niveaux d'études.
- Ratio de la population à l'enseignement public primaire et secondaire par rapport à la population 5-17 ans.
- Présence moyenne à l'école publique par an.
- Répartition de la population étudiante en
  - . agronomie,
  - . administration,
  - . économie.
- Ratio des enfants de 6-17 ans par rapport à la population adulte.
- Inscription à la prématernelle.

Indicateurs de processus

- Taxe par élève.
- Niveau de la dette.

---

(1) Bush, Mary E., et autres, Educational Quality of Life Indicators for the State of Indiana, 1975.

- Salaire des professeurs par rapport aux salaires des employés publics.

- Nombre d'élèves par professeur.

- Niveau d'étude des professeurs.

- Dépense par élève:
  . pour professeur,
  . par administrateur,
  . par niveau d'étude,
  . pour les immobilisations.

- Divers ratios monétaires (dépense par secteur de formation, source des fonds et montants).

- Nombre d'institutions par type.

- Nombre de classes spéciales pour les élèves ayant des troubles émotifs.

- Nombre de professeurs par 100 élèves.

- Nombre d'accidents d'autobus scolaires.

- Participation au vote aux élections scolaires.

- Nombre d'écoles primaires privées.

Indicateurs d'extrants

- Handicapés par niveau d'étude.

- Gradués de l'école publique par région.

- Atteinte des objectifs.

- Taux de rétention de l'école.

- Pourcentage des étudiants du collégial à temps plein.

- Admissions à un hôpital psychiatrique par niveau d'étude.

- Taux d'accidents par niveau d'étude.

- Taux d'analphabétisme pour les personnes âgées de 14 ans et plus.

- Revenu familial par âge et niveau d'éducation.

- Niveau d'éducation de prisonniers.

- Participation des femmes à la force de travail par année d'études complétées.

- Dépenses en lectures par niveau d'éducation.

- Taux d'abandon.

- Aspirations.

- Socialisation.

- Chômage après les études.

- Participation à l'éducation aux adultes.

- Nombre de gradués qui ne travaillent pas.

- Entrée au college selon le statut socio-économique des parents.

- Enfants handicapés ou déficients ne recevant pas un enseignement spécialisé.

- Absentéisme moyen journalier des élèves et des professeurs.

- Taux d'analphabétisme.

Conditions de l'environnement (indicateurs généraux)

- Coût des stages dans l'industrie.

LISTE D'INDICATEURS D'UN SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT(1)

1- Niveau de formation de la population

1.1 Degré d'instruction atteint;

1.2 taux de fréquentation scolaire;

1.3 taux de scolarisation;

1.4 nombre de diplômés.

2- Système éducatif

2.1 Les effectifs globaux de l'enseignement;

2.2 la population scolaire par niveau d'études;

2.3 le personnel enseignant.

3- Coût de l'enseignement

3.1 Action globale de l'État;

3.2 budget de l'éducation;

3.3 dépenses par type d'enseignement;

3.4 dépenses par élève.

(1) En collaboration, Développement d'indicateurs sociaux. Vers un Rapport Social, Royaume de Belgique, Bruxelle, 1979, pages 187 à 215.

LISTE D'INDICATEURS EN ÉDUCATION(1)

A- Accessibilité

1- Combien de personnes et qui participent aux activités d'éducation?

2- taux de rétention du système;

3- liste des activités ou des services disponibles.

B- Aspirations

1- Description des besoins et des désirs des personnes;

2- auto-évaluation individuelle des capacités personnelles;

3- description des buts institutionnels.

C- Succès

1- Qu'est-ce que les personnes connaissent, font et ressentent?

2- qu'est-ce que les personnes ont gagné en fréquentant le système scolaire (par exemple, diplômes, certificats)?

3- qu'est-ce qui est enseigné dans le système?

---

(1) Educational Testing Service, Education Indicators; Monitoring the State of Education, Princeton, 1976, page 30.

D- Impact

1- Conséquences de la scolarisation;

2- impact de l'éducation sur les systèmes sociaux, économiques et culturels;

3- conséquences de la non-scolarisation.

E- Ressources

1- Dépenses en capitaux, en ressources humaines et matérielles;

2- qualité des ressources humaines;

3- ratio coûts/bénéfices;

4- qualité du climat d'éducation;

5- temps.

LISTE D'INDICATEURS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL(1)

1- Satisfaction des employeurs.

2- Nombre de diplômés occupant des emplois reliés au programme suivi.

3- Possibilité d'emploi relié au programme analysé.

4- Nombre de diplômés occupant un emploi.

5- Performance de ceux qui sont inscrits au programme.

6- Coût du programme.

---

(1) Copa, George H. et Salem, M. Nagi., Potential Vocational Education Indicators: Vital Statistics for Planning, Review and Public Information about Vocational Education, Minnesota University, 1982, p. V.

LES VALEURS DE BASE D'UN SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR(1)

1- Égalité.

2- Excellence.

3- Autonomie.

4- Responsabilité.

5- Efficience.

---

(1) Premfors, Reene, Values and Higher Education Policy, 1982, pages 3 et 4.

LES SUJETS FAISANT PARTIE DU SYSTÈME NATIONAL D'INFORMATION POUR FINS D'ÉDUCATION(1)

1- Les élèves.

2- Les cours.

3- Les programmes.

4- Les ressources matérielles.

5- Les ressources financières.

6- Le personnel.

7- Le profil des institutions scolaires.

8- La communauté

(1) McIntyre, Cheeck, Information System Plan, 1982, page 2.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF(1)

1- Les indicateurs de performance du système éducatif

1. L'appréciation des performances du système éducatif du point de vue de la finalité culturelle;

   v.g. la proportion de la population détenant un diplôme d'études post-secondaire.

2. L'appréciation des performances du système éducatif du point de vue de la finalité sociale;

   v.g. les chances d'accès à un enseignement supérieur selon la catégorie socio-professionnelle du père.

3. L'appréciation des performances du système éducatif du point de vue de la finalité économique;

   v.g. la proportion des jeunes formés à chaque niveau par rapport aux besoins dans les niveaux de qualification correspondants; la proportion de jeunes entrant chaque année dans la vie active avec une formation professionnelle, technique ou supérieure

(1) Delon, Jacques et autres, Contribution à une recherche sur les indicateurs sociaux, Futuribles, 1971, pages 152 à 156.

11- Les indicateurs de fonctionnement du système éducatif

1. Le développement de la scolarisation;

   v.g. l'évolution du taux de scolarisation globale;
   l'évolution du pourcentage d'enseignants dans la population active;
   la part du produit national brut consacrée à l'éducation;
   le pourcentage d'adultes suivant des cours.

2. L'amélioration des normes pédagogiques, plus généralement, de l'efficacité de la scolarisation;

   v.g. le nombre moyen d'élèves par professeur;
   le coût des recherches pédagogiques et du fonctionnement des organismes de développement;
   l'évolution des coûts financiers de fonctionnement par élève.

INDICATEURS D'ÉVALUATION D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES(1)

1- Le progrès des élèves:

. l'admission;

. les abandons;

. les résultats scolaires;

. l'emploi.

2- Des opinions exprimées:

. par les élèves;

. par les employeurs;

. par le personnel;

. dans des recherches.

3- Les ressources:

. le personnel;

. l'équipement et le matériel;

. la bibliothèque.

---

(1) Billing, David, et., Indicators of Performance, England, 1980 pages 180-181.

LISTE D'INDICATEURS PROPOSÉE PAR UN GROUPE DE TRAVAIL PRÉSIDÉ PAR JOHN WHERRY(1)

1- Assiduité des élèves.

2- Assiduité des enseignants.

3- Inscription des élèves.

4- Mobilité des élèves.

5- Taux d'abandon scolaire.

6- Taille de la classe.

7- Ratio enseignant/élèves.

8- Réussite scolaire des élèves.

9- Suppléance.

10- Responsabilité administrative (ratio administrateur/ personnel scolaire).

11- Participation de la communauté.

12- Dépenses pour les écoles publiques.

---

(1) Lewis, Anne C., Comparable Data for State-by-State Comparisons could become a Reality, in Phi Delta Kappan, June, 1984, pages 659-660.

INDICATEURS D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION(1)

1- Ratio enseignant/élèves.

2- Salaire moyen des enseignants.

3- Dépenses moyennes par élève.

4- Proportion des dépenses gouvernementales affectées à l'éducation.

5- Taux d'obtention de diplômes d'études secondaires.

6- Conformité avec les recommandations sur le programme d'études telles que formulées par la «National Commission on Excellence in Education».

---

(1) National Education Association, How States Rate, Measure of Educational Excellence, March 1984.

ANNEXE C

TYPOLOGIE D'INDICATEURS SOCIAUX

TYPOLOGIE PROPOSÉE PAR PIERRE CLICHE[1]

Indicateurs quantitatifs (ou objectifs): les valeurs des indicateurs quantitatifs ne possèdent pas un caractère normatif intrinsèque; elles ne mesurent que les conditions sociales et les changements qui s'y opèrent.

Indicateurs qualitatifs (ou subjectifs): ces indicateurs mesurent la conception des individus ou des groupes sur des aspects statiques et dynamiques des divers secteurs, et déterminent leurs aspirations et leurs prévisions quant à l'évolution future des secteurs.

Indicateurs simples: ces indicateurs sont constitués de statistiques peu sophistiquées et disponibles directement, faisant le tour des nombreux aspects sous lesquels on peut considérer chaque phénomène social ou chaque population-cible.

Indicateurs synthétiques: ces indicateurs combinent, compte tenu des interactions externes, la situation globale d'un secteur donné.

Indicateurs absolus: ce sont des indicateurs décrivant une certaine condition pour laquelle il existe un seuil minimal ou maximal scientifiquement établi (par exemple, le seuil de la pauvreté).

Indicateurs relatifs: ces indicateurs mesurent simplement la position relative des groupes ou communautés par rapport à un aspect donné.

Indicateurs autonomes: ces indicateurs réfèrent aux conditions spécifiques à certaines régions et pour lesquelles il n'est pas nécessaire d'entreprendre une étude couvrant l'ensemble du territoire.

Indicateurs descriptifs: ces indicateurs décrivent l'état de la société et la nature des changements qui surviennent à l'intérieur de celle-ci.

Indicateurs analytiques: leur rôle est d'identifier les relations entre les différents indicateurs descriptifs.

Indicateurs d'objectifs: c'est une quantification de ce que désire effectuer le Gouvernement dans un domaine déterminé.

Indicateurs internes: ils portent sur le produit de l'activité d'un système (par exemple, les diplômés).

---

1 CLICHE, Pierre, Indicateurs sociaux: conception et élaboration, pages 65 à 69.

Indicateurs externes: ces indicateurs mesurent des phénomènes complexes résultant de l'activité de plusieurs domaines (par exemple, l'état de santé et le succès scolaire).

Indicateurs de moyen: ces indicateurs repèrent les moyens de tous ordres qui sont mobilisés dans un système d'intervention caractéristique du champ social considéré.

Indicateurs de produit: ces indicateurs quantifient les réalisations du système d'intervention.

ANNEXE D

Quelques statistiques sur le
système québécois d'éducation

Tableau 1

PROPORTION DE FAMILLES ÉCONOMIQUES A FAIBLE REVENU
PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

RÉGIONS ADMINISTRATIVES SCOLAIRES	Familles économiques	Familles à faible revenu	Proportions de faible revenu
010 Bas St-Laurent Gaspésie	57 657	9 679	16,8
020 Saguenay Lac St-Jean	71 965	12 090	16,8
030 Québec	265 708	39 885	15,0
040 Trois-Rivières	130 985	22 462	17,1
050 Cantons de l'Est	94 083	14 463	15,4
061 Montréal (sous-région Nord)	217 704	29 164	13,4
062 Montréal (sous-région Sud)	256 132	32 306	12,6
063 Montréal (Ile-de-Montréal)	477 835	89 385	18,7
070 Outaouais	71 988	12 582	17,5
080 Nord-Ouest	42 358	5 934	14,0
090 Côte-Nord	35 605	4 090	11,5
Ensemble	1 722 020	272 040	15,8

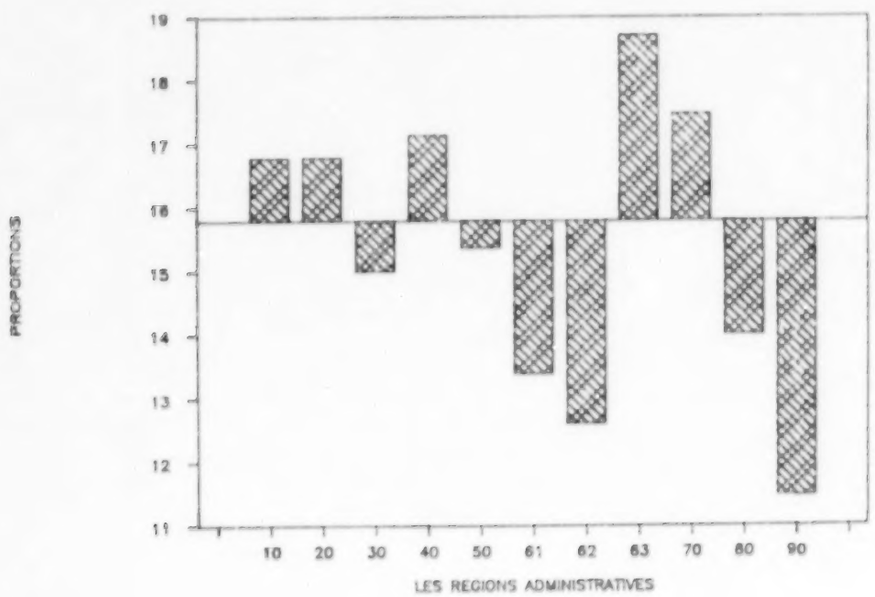

Source: Le recensement fédéral de 1981

Tableau II

ÉVOLUTION DES DEPENSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ET DE LA PART DE CES DEPENSES DANS LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

LES DEPENSES*/ LES ANNÉES	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86
Le MEQ	3 495,5	4 126,4	4 160,3	4 252,7	4 377,4	4 591,9
Indice (8081=100,0)	100,0	118,0	119,0	121,7	125,2	131,4
Le Gouv. du Québec	17 596,7	20 359,7	22 259,3	24 242,5	25 776,0	27 400,0
Indice (8081=100,0)	100,0	115,7	126,5	137,8	146,5	155,7
Part des dépenses gouvernementales au MEQ	19,9	20,3	18,7	17,5	17,0	16,8

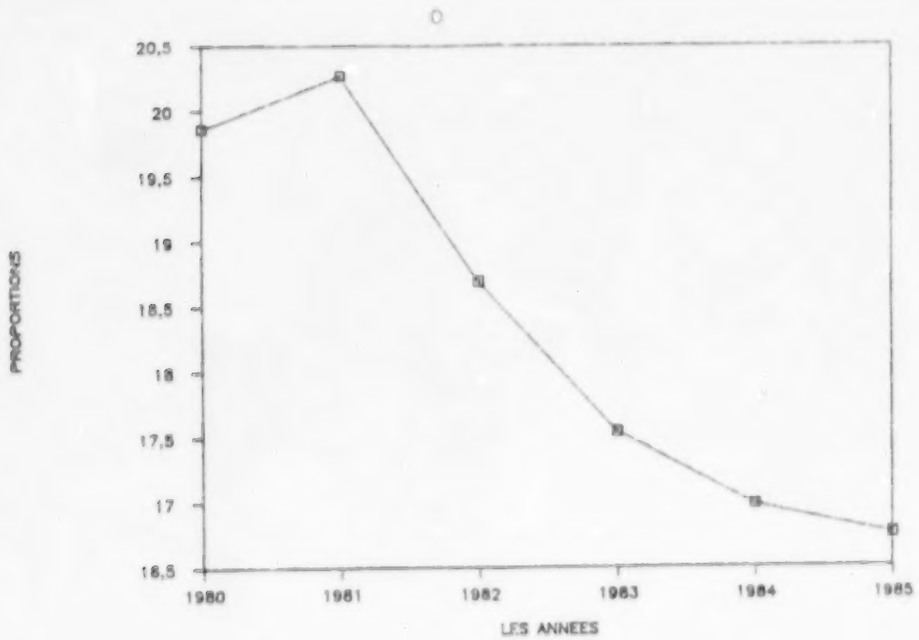

* en millions de $

Source: Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Cahier explicatif des crédits 1985-1986

Tableau III

LE PERSONNEL ENSEIGNANT DES ÉCOLES PUBLIQUES

Certaines caractéristiques
années scolaires 1980-1981 à 1984-1985

CARACTÉRISTIQUES/ANNÉES	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85
nombre	62 099	59 645	60 511	58 599	58 218
âge moyen	37,9	38,7	39,2	39,8	40,3
scolarité moyenne	16,0	16,1	16,2	16,3	16,3
expérience moyenne	15,2	16,2	16,7	17,4	17,8

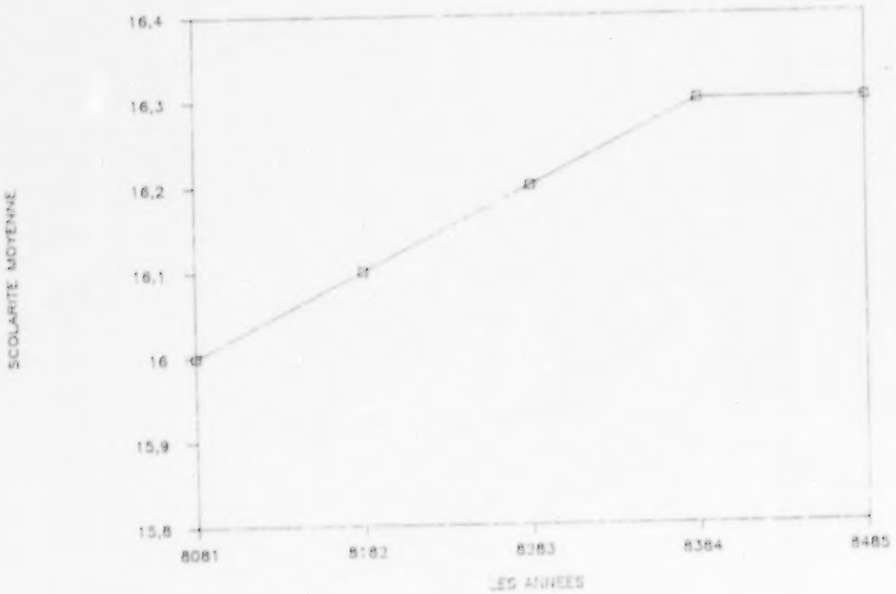

Source: Fichier des "Personnels des commissions scolaires"

Tableau IV

LE PERSONNEL DE DIRECTION D'ÉCOLE

Certaines caractéristiques
années scolaires 1980-1981 à 1984-1985

CARACTÉRISTIQUES/ANNÉES	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85
nombre	3 534	3 483	3 471	3 475	3 500
âge moyen	42,4	42,8	43,2	43,6	43,7
expérience moyenne (direction)	10,4	11,1	11,8	12,2	12,1
expérience moyenne (enseignement)	10,3	10,1	9,7	9,6	9,7

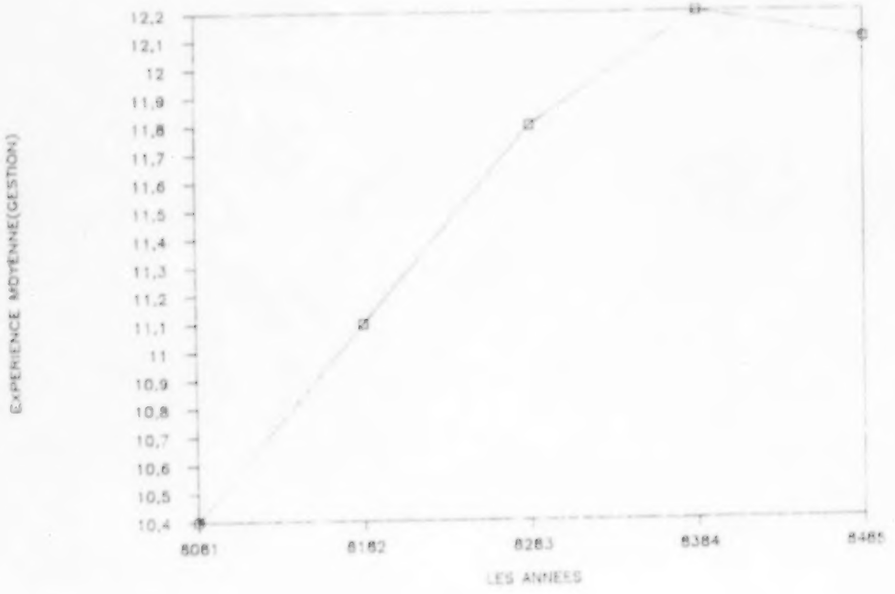

Source: Fichier des "Personnels des commissions scolaires"

Tableau V

TAUX D'ABANDON SCOLAIRE (1979-1980 A 1983-1984)

Les écoles publiques

CLASSES/ANNÉES	1979	1980	1981	1982	1983
première secondaire	4,6	2,7	2,9	2,8	2,7
deuxième secondaire	7,8	3,9	4,7	4,5	4,0
troisième secondaire	10,8	5,8	15,8	8,1	7,9
quatrième secondaire	12,1	8,1	9,8	10,0	10,0
cinquième secondaire	15,6	14,9	14,3	14,6	15,1
Ensemble	10,3	7,2	8,0	8,1	8,0

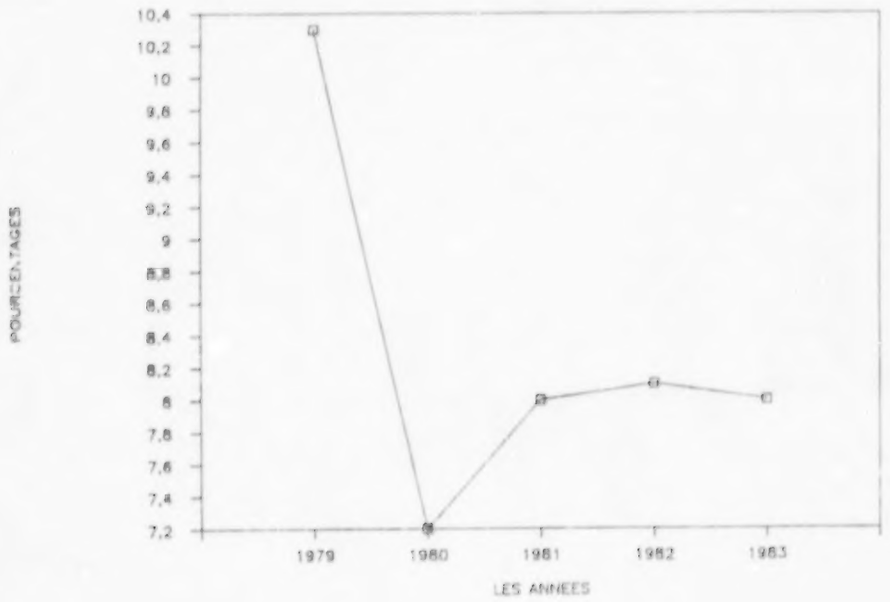

Source: Fichier "Déclaration de la clientèle scolaire"

Tableau VI

STABILITE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

ANNÉES	enseignants cycle 1	enseignants cycle 2	enseignants stables*	enseignants stables I**
80-81/81-82	65 501	62 816	51 005	81,2
81-82/82-83	62 815	63 056	51 185	81,2
82-83/83-84	63 054	60 626	50 384	83,1
83-84/84-85	60 626	60 436	49 183	81,4

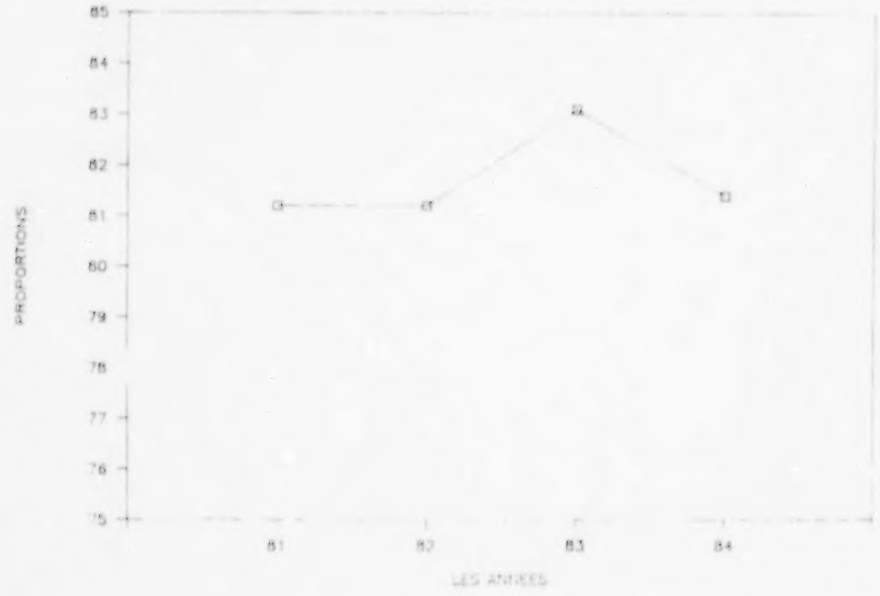

Source: Fichier des "Personnels des commissions scolaires"

Notes: * personnel enseignant n'ayant pas changé d'école entre les cycles 1 et 2.

** proportion d'enseignants qui n'a pas changé d'école entre les cycles 1 et 2.

Tableau VII

LES ÉCHECS EN MATHÉMATIQUE AUX EXAMENS OFFICIELS DE JUIN 1984

RÉGIONS ADMINISTRATIVES SCOLAIRES	présents	échecs	% échecs
010 Bas St-Laurent Gaspésie	5 072	1 081	21,3
020 Saguenay Lac St-Jean	6 860	1 296	18,9
030 Québec	20 825	3 302	15,9
040 Trois-Rivières	8 546	1 533	17,9
050 Cantons de l'Est	5 025	806	16,0
061 Montréal (sous-région Nord)	12 921	2 959	22,9
062 Montréal (sous-région Sud)	17 819	3 276	18,4
063 Montréal (Ile-de-Montréal)	19 131	3 990	20,9
070 Outaouais	3 971	1 016	25,6
080 Nord-Ouest	3 197	627	19,6
090 Côte-Nord	2 408	326	13,5
Ensemble	105 775	20 212	19,1

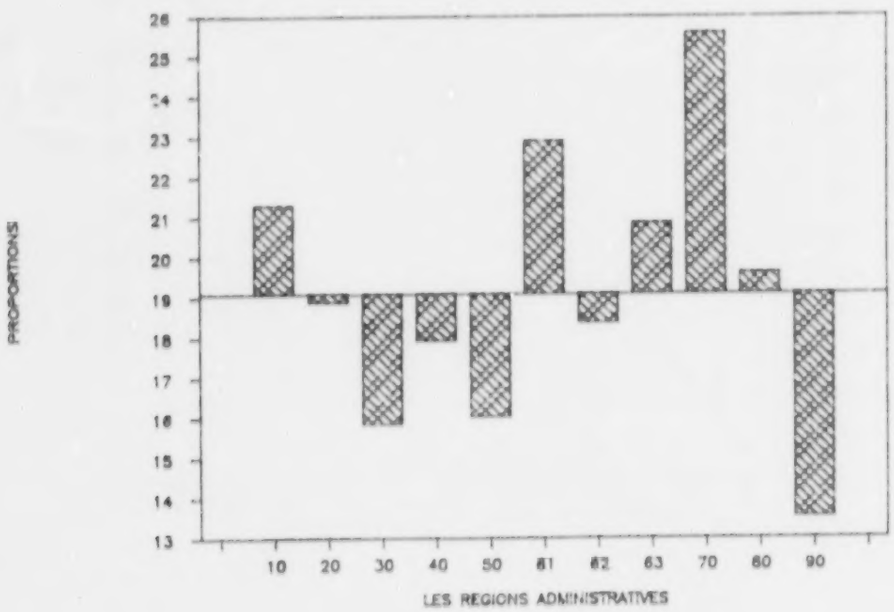

Source: Fichier "Examens 1984"

Tableau VIII

DIPLOMÉS DES ÉCOLES SECODAIRES EN POURCENTAGE
DE LA POPULATION DES 18 ANS

ANNÉES	Le Québec	L'Ontario	Le Canada
1971-1972	43,4	63,4	55,0
1972-1973	46,9	61,1	54,2
1973-1974	50,7	60,5	56,4
1974-1975	51,6	60,8	56,4
1975-1976	53,2	62,4	58,0
1976-1977	65,2	63,2	51,8
1977-1978	64,2	63,1	61,8
1978-1979	62,8	64,6	60,8
1979-1980	63,5	66,1	63,0
1980-1981	65,2	68,2	63,4
1981-1982	66,8	66,5	63,4

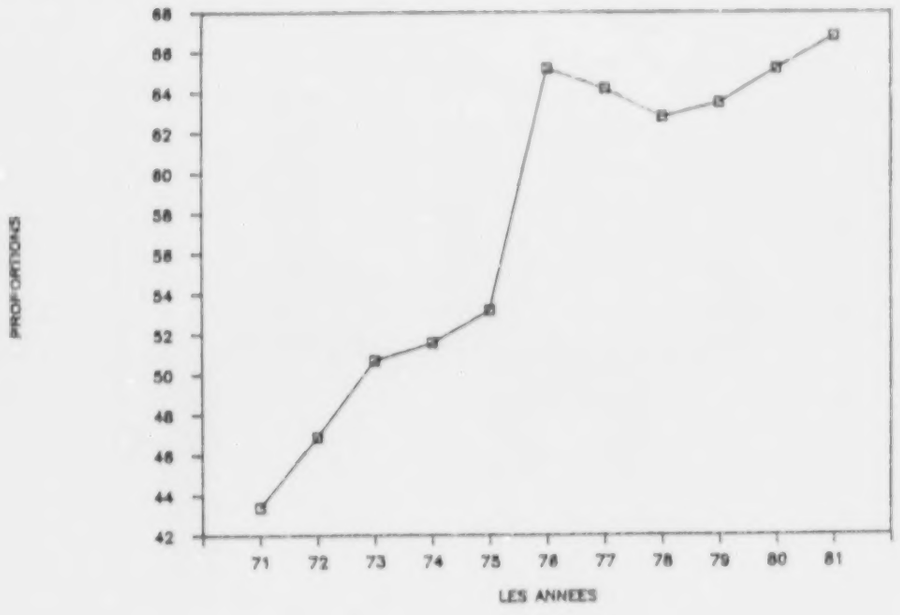

Source: Statistique Canada, L'éducation au Canada, diverses années, (81-229 au catalogue).

Tableau IX

LA SATISFACTION DES DIPLOMÉS DE LA PROMOTION 1982-1983

LES TYPES DE FORMATION	La concordance études/emploi		L'utilité des études	
	Nombre de diplômes	% de satisfaits	Nombre de diplômes	% de satisfaits
Générale	13 251	11,2	13 338	36,3
Professionnel long	8 192	57,2	8 186	69,9
Professionnel court	1 289	46,0	1 290	63,2
Professionnel supplémentaire	1 570	49,6	1 570	67,1
Ensemble	24 302	31,0	24 384	51,0

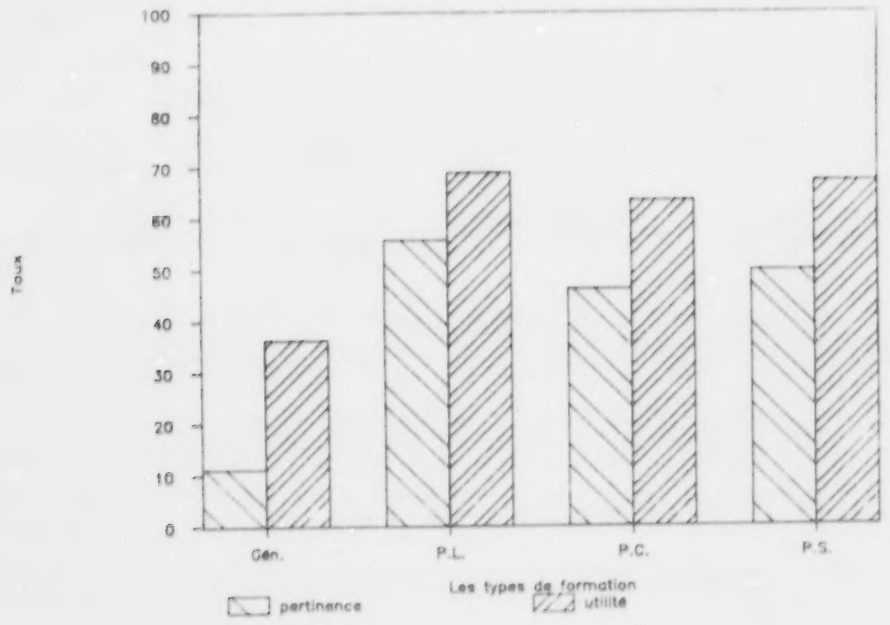

Source: Enquête "Relance 1984"

DOCUMENTS CONSULTÉS

Allart, Erik, A Frame of reference for selecting social indicators, Helsinki: Societas Scientianion Fennica, 1972.

Biderman, A.D., Information, intelligence, enlightened public policy: Functions and Organizations of Societal Feedback, Policy Sciences I, 1970, pp. 217-230.

Billing, David, Ed. Indicators of Performance, England 1980, Ed-223-137.

Brehman, George R et autres, Special Education Indicators of Quality, Pennsylvania State Department of Education, 1976, Ed-145-645.

Bush, Mary E. et autres, Educational Quality of Life Indicators for the State of Indiana, 1975, Ed-120-901.

Carley, Michael, Social Measurement and Social Indicators: Issues of Politic and Theory, George Allen and Urwin, London, 1981.

Cliche, Pierre, Indicateurs sociaux: conception et élaboration, Ministère des affaires sociales, 1975.

Collazo, Andres et autres, Components of a Model for Forecasting Future Status of Selected Social Indicators, University of Florida, 1976, Ed-144-956.

Copa, George H. et Salem, M. Nagi, Potential Vocational Education Indicators: Vital Statistics for Planing, Review and Public Information about Vocational Education, Minnesota University, 1982, Ed-224-995.

De Nenfuille, J., Social indicators and public policy: Interactive processes of design and applicator, Elsecier North Holland, 1975.

Educational Testing Service, Educational Indicators: Monitoring the State of Education, Princeton, 1976, Ed-150-147.

Elliott, Elizabeth, Social Indicators and Program Evaluation, 1975, Ed-110-852.

En collaboration, Développement d'indicateurs sociaux: Vers un rapport social, Programme national de recherches en sciences sociales, Royaume de Belgique, 1979.

Fox, K.A., Social indicators and social theory, John Wiley and sons, New York, 1974.

Futuribles, Les indicateurs sociaux (Contribution à une recherche), Paris, 1971.

Gilmartin, K.J. and Rossi. J.R. The handbook of social indicators: Sources, characteristics and anaysis, Garland STPM Press, 1980.

Girard, Mathieu et Gingras, Paul-Émile, Les indicateurs de la qualité de formation, Montréal, 1979.

Haberman, Martin, The indicators and Measurement of a Community's Educational Well-Being, Milwaukee, 1975, Ed-104-840.

Henderson, D.W., Les indicateurs sociaux: Exposé analytique et cadre de recherche, Conseil économique du Canada, 1974.

Johnson, John A., Relationship between Proposed Vocational Program Quality Indicators, Student Satisfaction, Placement and Job Performance Ratings, Final Report, Maryland State Department of Education, 1981, Ed-205-800.

Johnstone, James N., Indicators of Education Systems, U.N.E.S.C.O., Paris, 1981, Ed-212-091.

Joint Committee on Standards for Educational Evaluation (The), Standards for Evaluations of Education Programs, Projects, and Materials, McGraw-Hill, New York, 1981.

Kraetzer, Ann V et Schoefield, Rodney G., School Social Work Services Evaluability Assessment, American Educational Research Association, 1982, Ed-221-798.

Land, K.C. and Spilerman, S., Social Indicator models, Russel Sage Foundation, New York, 1975.

MacMillan, Thomas F., The Staderwide Longitudinal Study: Implications for Accreditation, Evaluation and Educational Accountability, 1982, Ed-220-125.

MacRae, Duncan Jr., Value Indicators and Public Policy: Democratic Information Systems, University of North Carolina, 1982, Ed-223-499.

Mandeville, Garrett K. et autres, Indicators of Educational Quality 1975-76, Technical Report, South Carolina State Department of Education, 1977, Ed-147-316.

Mandeville, Garrett K. et autres, Indicators of Educational Quality 1975-76, Summary, South Carolina State Department of Education, 1977, Ed-147-317.

McIntyre, Chuck, Information System Plan, California, 1982, Ed-222-206.

Ministère de l'Éducation, L'évaluation dans le système éductif; cadre général et perspectives de développement, Québec 1983.

Munger, Frank J. et Morrison, James L., Design of a Data Base of Educational Indicators for Use in Policy Analysis, Final Report, Southern Regional Council for Educational Improvement, 1980, Ed-202-161.

National Commission on Excellence in Education (The), A Nation at Risk; the Imperative for Educational Reform, 1983.

O.C.D.E., Les indicateurs de résultats de systèmes d'enseignement, Paris, 1973.

O.C.D.E., Mesure du bien-être social, progrès accomplis dans l'élaboration des indicateurs sociaux, Paris, 1976.

Premfors, Reene, Values and Higher Education Policy Comparative Higher Education Research Group Working, Paper #2, California University, 1982, Ed-223-150.

Quesnel, Robert, La notion d'indicateurs appliquée aux services de consultation, Collège Lionel-Groulx, 1980.

Sheldon, E.B. and Freeman H.E., Notes on social indicators: Promises and potential, Policy sciences, 1, 1970, pp. 97-111.

Shonfield, A., and Shaw, S., eds, Social indicators and Social Policy, Social Science research council, Heinemann Educational Books, London, 1972.

Stewart, T. Al. et Rathburn, C.B., Quality: a Decision-Making Approach, A Report of the Program Quality Indicators Project of the Florida Community Junior College Inter-Institional Research Council, 1981-1982, 1982, Ed-217-948.

Stufflebeam, Daniel L., L'évaluation en éducation et la prise de décision, Éditions NHP, Victoriaville, 1980.

Unesco, Les indicateurs sociaux: problèmes de définition et de sélection, Rapports et documents de sciences sociales, No 30, 197 p.

United States Department of Health, Education and Welfare, Toward a social report, U.S. Government printing Office, 1969.

Utah State Office of Education, Quality Indicators for Vocational Education, 1982, Ed-219-572.

Utah State Office of Education, Generating Quality Indicators for 20 of Utah's Vocational Education Programs, 1981-82, 1982, Ed-219-571.